



Plan d'Action pour la conservation des petits cétacés de l'Afrique occidentale et de la Macaronésie



(Annexe II du Mémorandum d'Accord sur la conservation des lamantins et des petits cétacés d'Afrique occidentale et de Macaronésie)

OBJECTIF

ASSURER LA CONSERVATION DES PETITS CETACES ET LEURS HABITATS DANS LE BASSIN ATLANTIQUE ORIENTAL D'AFRIQUE EN REDUISANT LES IMPACTS NEGATIFS DES ACTIVITES HUMAINES

Introduction

Les petits cétacés sont définis comme toutes les espèces de cétacés à dents, ou Odontocètes (Odontoceti), à l'exception du grand cachalot (*Physeter macrocephalus*). Ils sont des composants importants de la diversité biologique marine de la région d'Afrique occidentale et de la Macaronésie. Plus d'un tiers des espèces de petits cétacés connues mondialement se trouvent dans cette région.

La situation de conservation des petits cétacés d'Afrique occidentale n'est pas bien connue, contrairement à d'autres régions du monde. Les scientifiques qui étudient les cétacés ont réuni plus d'informations sur la distribution, l'écologie et le statut des petits cétacés dans des environnements hostiles, comme par exemple les mers polaires, que sur les petits cétacés des eaux côtières de l'Afrique (excepté l'Afrique du Sud et, en partie, la Macaronésie). En même temps, l'environnement côtier de l'Afrique occidentale et de la Macaronésie subit des changements rapides suite à l'expansion de la population humaine et la surexploitation des ressources, facilitant l'émergence de nombreuses menaces à la survie à long terme de formes vulnérables de vie marine, y compris les mammifères marins.¹

Partout dans le monde, les populations des petits cétacés ont subi des déclin majeurs causés par une mortalité directe et indirecte. Les dauphins et les marsouins peuvent ne pas se reproduire chaque année et, chez certaines espèces un nombre d'animaux adultes ne contribuent pas à la reproduction dans le troupeau. Une chasse non contrôlée peut mettre en danger de nombreuses espèces. A cet effet, des contrôles internationaux sont indispensables.²

Les petits cétacés, en tant que mammifères migratrices, représentent un patrimoine naturel mondial et sont considérés comme composante significative de la biodiversité du monde. Certains peuples indigènes des pays africains les considèrent comme étant des animaux sacrés. Par conséquent, la conservation de ces espèces est une responsabilité qui doit être partagée, et nos connaissances sur les petits cétacés doivent s'améliorer. Il est de notre responsabilité de maintenir la diversité, l'aire de distribution et des populations viables de ces petits cétacés et d'empêcher leur déclin vers un statut d'espèce menacée ou éteinte. Cette nécessité vient, au moins en partie, de la reconnaissance que ces animaux jouent un rôle dans l'écosystème dans lequel ils vivent, et que cette fonction doit être maintenue. Nous bénéficions tous des écosystèmes intacts et sains.

¹ WAF CET-2 Report, 2003. Conservation of cetaceans in The Gambia and Senegal, 1999-2001, and the Status of the Atlantic humpback dolphin in West Africa

² Animal Welfare Institute, disponible à l'adresse http://www.endangeredspecieshandbook.org/trade_dolphin.php

Ce plan d'action cherche à maintenir l'équilibre entre les intérêts des communautés locales et des pêcheurs et le développement socio-économique de la région, avec la nécessité de réduire, voire éliminer, les menaces sur les cétacés et leur habitat afin d'assurer leur conservation.

La distribution des espèces

La distribution des petits cétacés dans la région d'Afrique occidentale est peu connue, mais au moins 30 espèces différentes ont été recensées. Parmi ces espèces, on note le dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii*), endémique à la région, et des populations largement isolées du dauphin commun à bec large (*Delphinus capensis*) et le marsouin commun.^{3 4}

La bande côtière concernée par ce plan d'action s'étend de l'Océan Atlantique est, le long de l'Afrique, du Maroc dans le nord jusqu'en Afrique du Sud, y compris la Macaronésie. Elle inclut une grande variété d'habitats, de falaises, de larges plages sablonneuses et des fonds étendus d'herbes marines dans le nord aux forêts denses de mangroves et grands deltas et estuaires plus au sud. Parmi certaines de ces habitats les plus saisissantes sont les récifs de corail uniques du Cap Vert et les remontées côtières puissantes d'eau froide ('upwelling') qui caractérisent les systèmes de courants des Canaries et Benguela et qui maintiennent des zones de pêche parmi les plus diversifiées, et économiquement importantes du monde.⁵

A cause d'une insuffisance d'information et de recherche sur les petits cétacés dans la région d'Afrique occidentale (toutefois, à un moindre degré dans la partie nord de la Macaronésie), aucune liste qui classe des espèces au littoral spécifique des pays de distribution n'est jusqu'à présent disponible.

Le statut des espèces

Seulement 11 des 30 espèces (ou plus) de petits cétacés recensés en Afrique occidentale et en Macaronésie sont énumérées dans l'Annexe II de la CMS (novembre 2005)⁶. Il existe une bonne connaissance au sujet de la biologie générale seulement pour six espèces: le marsouin commun, le dauphin bleu et blanc, le dauphin commun à bec court, le globicéphale tropical, le globicéphale noir et l'orque.

En ce qui concerne les annexes de CITES (mai 2007), seulement le dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii*) est classé en l'Annexe I⁷, et les autres espèces sont classées en l'Annexe II.

Dans la Liste Rouge des Espèces Menacées de l'UICN de 2006, 10 espèces identifiées dans la région ressortent sous la catégorie « insuffisance de données », et l'histoire naturelle d'aucune population de petits cétacés d'Afrique occidentale n'est connue en détail.

³ CMS ScC10, 2001. Annex I ("List of small cetacean species encountered in West African waters") to the Draft Action Plan for the Conservation of Small Cetaceans and Manatees of Tropical West Africa counts 24 small cetacean species.

⁴ Espèces identifiées pour la région sont : *Kogia breviceps*, *Kogia sima*, *Ziphius cavirostris*, *Cephalorhynchus heavisidii*, *Sousa teuszii*, *Tursiops truncatus*, *Steno bredanensis*, *Stenella attenuata*, *S. longirostris*, *S. coeruleoalba*, *S. frontalis*, *S. clymene*, *Delphinus delphis*, *D. capensis*, *Lagenodelphis hosei*, *Grampus griseus*, *Peponocephala electra*, *Feresa attenuate*, *Pseudorca crassidens*, *Orcinus orca*, *Globicephala macrorhynchus*, *G. melas*, *Phocoena phocoena*, *Mesoplodon densirostris*, *M. bidens*, *M. europaeus*; et probablement *Mesoplodon* spp. (Culik, B.M. 2004. Review of Small Cetaceans. Distribution, Behaviour, Migration and Threats. Marine Mammal Action Plan/Regional Seas Reports and Studies no. 177; MacLeod, C. D. et al. 2006. Known and inferred distributions of beaked whale species (Cetacea: Ziphiidae). J. Cetacean Res. Manage. 7:271-286). *Mesoplodon mirus*, *M.layardii*, *M.grayi*, *Lissodelphis peronii*, *Hyperoodon ampullatus*, *Lagenorhynchus obscurus*.

⁵ WWF – Conservation des dauphins:

http://www.panda.org/about_wwf/where_we_work/africa/where/senegal/index.cfm?uProjectID=9F0781

⁶ CMS Annexe II dénomme les espèces migratrices qui ont un statut de conservation défavorable ou qui bénéficient de coopérations internationales qui sont organisées par des traités

⁷ CITES Annexe I dénomme les espèces qui sont les plus vulnérables d'après CITES- nomme les animaux et les plantes qui se trouvent en danger d'extinction et CITES interdit le commerce international de ces espèces, excepté si la raison de cette action n'a pas de but commercial, comme par exemple pour la recherche. Dans ces cas exceptionnels, le commerce peut être autorisé.

Connaissances traditionnelles et coutumes

Les petits cétacés jouent un rôle important dans les cultures, les légendes, les traditions et l'héritage de plusieurs communautés côtières de l'Afrique occidentale et de la Macaronésie. Dans quelques traditions, ils sont considérés comme des incarnations humaines. Selon la mythologie du peuple Ewé (Ghana, Bénin et Togo), la vie a son origine dans l'océan. L'évolution de l'intelligence, l'élargissement de la conscience et le développement de corps plus fins à travers des espèces ont atteint leur sommet dans le dauphin. L'être humain émerge du dauphin. Par conséquent, c'est un tabou pour le peuple Ewé de consommer de la viande de dauphin.⁸

Quelques cultures au Ghana associent un certain niveau de divinité à la baleine. De temps en temps, ces peuples organisent des cérémonies pour les baleines échouées.⁹

En Mauritanie, les membres de la tribu d'Imraguen maintiennent encore leur style de vie historique, basé quasi exclusivement sur la capture des populations de poissons migrateurs à l'aide de traditionnels bateaux à voiles. Les techniques de pêche incluent une unique collaboration symbiotique avec des dauphins sauvages pour attraper des groupements de mulot gris.¹⁰

Opportunités de revenus générés par le tourisme

Un aperçu général et mise à jour du statut des activités touristiques basées sur des petits cétacés dans la région d'Afrique occidentale, à l'exception de la partie nord de la Macaronésie, n'est pas disponible. Des études dans plusieurs pays Africains montrent que l'industrie du tourisme a fortement augmenté ces dernières années. Selon le rapport d'IFAW (2001) sur l'observation des baleines, l'Afrique est le continent qui enregistre la plus grande croissance au niveau de cette activité, avec une augmentation annuelle moyenne de 53.0% entre 1994 et 1998. L'observation de baleines et de dauphins devient une composante de plus en plus importante pour le développement du tourisme en Afrique, avec une valeur économique totale estimée à environ 135 milliard US\$ en 1998.¹¹

Menaces

Les petits cétacés dans la région d'Afrique occidentale sont soumis à diverses menaces :

Captures accidentelles : Seulement quelques captures de petits cétacés sont rapportées dans la littérature, mais on peut supposer que le vrai taux de mortalité causé par la pêche dans tous les Etats de l'aire de répartition est considérablement plus élevé. Les taux de captures accidentelles de petits cétacés par les pêcheries dans la région n'ont quasiment pas été étudiés. (Il est aussi possible que, plus simplement, les constatations des observateurs de pêches ne sont pas publiées ou autrement divulguées au public).

Un recensement limité de cétacés capturés par la pêche artisanale a débuté au Ghana vers 1998. Ces pêcheries utilisent généralement des filets dérivants à grandes mailles mais également des filets de senne coulissante à petite échelle, ciblant ainsi plusieurs espèces de thon et de requin, mais aussi beaucoup d'autres espèces y compris des petits cétacés. Des photos ont démontré que des dauphins de Clymène sont fréquemment pris dans ces filets, particulièrement dans des filets dérivants et probablement aussi dans des sennes coulissantes.¹²

⁸ CMS/ScC14/Doc.5 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation du dauphin Clymène en Afrique de l'Ouest; voire aussi Dr. Datey Kumodzei, 2006. Finding a Knowledge Foundation for Africa, in: Inter-generational Forum on Endogenous Governance in West Africa, Governance, Conflict Dynamics, Peace and Security, Sahel and West Africa Club/OECD

⁹ Baleines et dauphins sacrés, <http://www.ancientspiral.com/dolphin1.htm> (07/09/2007)

¹⁰ Mauritanian World Heritage Site Banc d'Arguin: The Imraguen guards of culture and nature : http://www.afrol.com/Countries/Mauritania/backgr_Imraguen.htm (07/09/2007)

¹¹ E. Hoyt, 2001. Whale Watching 2001: Worldwide tourism numbers, expenditures, and expanding socioeconomic benefits. International Fund for Animal Welfare, Yarmouth Port, MA, USA, available at http://www.ifaw.org/ifaw/dfiles/file_106.pdf

¹² CMS/ScC14/Doc.5 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation du dauphin Clymène en Afrique de l'Ouest.

Sur la base de spécimens récupérés et des fortes augmentations bien documentées de la pêche artisanale, la mortalité accidentelle pourrait être la menace la plus importante pour certaines espèces de petits cétacés. C'est aussi la menace qui est la plus difficile à résoudre, en particulier vu la pauvreté généralisée qui sévit dans les communautés côtières.¹³

Captures directes : Des informations spécifiques sur des captures directes sont rares, mais néanmoins de telles captures sont présumées de se produire de façon régulière. Les peuples des communautés de pêcheurs de Joal, Fadiouth, M'Bour et d'autres communes le long de la Petite Côte du Sénégal, par exemple, ont longtemps été connus pour harponner des dauphins; cette pratique s'est poursuivie au moins jusqu'en 1996.¹⁴ Des informations verbales recueillies en 1968 indiquent que le harponnage des dauphins était relativement fréquent pendant cette période à bord de bateaux de pêche travaillant dans les eaux du Sénégal, Mauritanie et Rio de Oro.¹⁵ Des recensements plus récents au Ghana indiquent que les prises dirigées non réglementées augmentent (Ofori-Danson *et al.* 2003). La pauvreté est souvent à la base de ces captures dirigées. La pression liée à une forte croissance de la population humaine et le déclin des prises de poissons a fait de la chair de dauphin et de tortue de mer (appelé aussi « viande de brousse marine »)¹⁶ une alternative dans beaucoup de communautés côtières.

Changement de l'environnement global : Dans cette région, le changement climatique est probablement une sérieuse menace pour les petits cétacés et leurs habitats à cause d'une éventuelle rupture de la circulation océanique ou à travers un changement dans la quantité et la distribution des espèces proies du aux fluctuations de la salinité, de la température et de l'acidité. Les modèles actuels du changement climatique incluent une grande variété de scénarios potentiels.

Un autre aspect du changement de l'environnement global est l'apparition des espèces étrangères envahissantes. Actuellement, il y a peu de connaissances sur la menace potentielle constituée sur des cétacés dans des systèmes océaniques ouverts, tels que le Bassin Atlantique de l'Afrique occidentale et la Macaronésie. Afin d'évaluer des effets actuels ou futurs, des recherches doivent être entreprises et une surveillance doit être conçue et effectuée en vue de détecter, dans un premier temps, les changements potentiellement nuisibles.

Tourisme et d'autres interactions avec l'homme : L'observation des baleines et des dauphins est une opportunité économique importante pour beaucoup de pays et territoires d'Afrique occidentale et de la Macaronésie. Si cette activité est réalisée selon des codes de conduite responsable, elle ne devrait pas constituer une menace pour les populations de petits cétacés. Cependant, si cette forme de tourisme n'est pas effectuée d'une manière raisonnable, elle pourrait compromettre la santé de certains individus et éventuellement poser une sérieuse menace pour des petites populations localisées qui dépendent, par exemple, des habitats de refuges ou de repos ou encore d'une concentration de proies dans un lieu spécifique et à un moment donné. Des études récentes démontrent que dans certaines circonstances l'observation de baleines et de dauphins peut avoir un effet sur les individus et les populations.

Dégradation de l'habitat et interactions trophiques avec pêcheries: Toute forme de développement côtier en Afrique occidentale et en Macaronésie accompagnée par une perturbation et dégradation pourrait affecter directement ou indirectement les petits cétacés. Ceux-ci comprennent, sans pourtant y être limités, la surexploitation et destruction des mangroves, les constructions côtières (ports, résidences, raffineries, chantiers navals), l'aquaculture, l'exploration et l'extraction de pétrole et de gaz, les écoulements accidentels

Ofori-Danson, P.K., Van Waerebeek, K. and Debrah, S. 2003. A survey for the conservation of dolphins in Ghanaian coastal waters. *Journal of the Ghana Science Association* 5(2): 45-54.

¹³ CMS/ScC14/Doc.6 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation du dauphin a bosse de l'Atlantique, un avenir compromis ?

¹⁴ Ibid.

¹⁵ CMS/ScC14/Doc.7 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation de la population du nord-ouest de l'Afrique du marsouin commun.

¹⁶ Clapham, P. and Van Waerebeek, K. 2007. Bushmeat, the sum of the parts. *Molecular Ecology* 16: 2607-2609.

de pétrole ou d'autres substances chimiques, l'intensification du trafic maritime, le tourisme et les déversements d'eaux usées (domestique, agricole, industriels).¹⁷ La surexploitation des stocks de poissons et le manque de gestion et de contrôles, souvent liés à des difficultés économiques ou aggravés par celles-ci, sont des problèmes sérieux et répandus dans la plupart des pays du Bassin de l'Atlantique Est Africain et de la Macaronésie. Par exemple, des recensements menés par des chalutiers dans le Golfe de la Guinée depuis 1977 et d'autres évaluations régionales des stocks de poissons, estiment que la biomasse près des côtes et en haute mer a diminué au moins de 50%.¹⁸ Une telle réduction dramatique dans la disponibilité de proies pourrait avoir des conséquences négatives significatives pour le bien-être d'une population et de son potentiel de reproduction. De plus, la destruction de l'habitat du fond de la mer et le dommage causé aux espèces qui y vivent pourraient avoir des effets graves sur certaines espèces proies de petits cétacés.

Pollution : Peu de recherches ont été entreprises sur la contamination par des substances chimiques toxiques et/ou des métaux lourds affectant les petits cétacés dans la région d'Afrique occidentale et de la Macaronésie, et donc aucune information spécifique n'est disponible sur de telles menaces. La faune sauvage dans les aires côtières de beaucoup de pays d'Afrique occidentale doit néanmoins être considérée comme menacée par la pollution causée par les développements industriels. Les activités des mines peuvent également avoir comme conséquence le transfert de poussières ou d'eaux usées chargés d'une variété d'oligoéléments, y compris les métaux lourds, qui finissent par pénétrer la chaîne alimentaire marine. Les petits cétacés, qui sont des prédateurs du haut de la chaîne alimentaire marine, accumuleront inévitablement les contaminations. Les effets de ces produits chimiques sur la santé des petits cétacés sont encore peu connus.¹⁹

Collisions avec des navires, perturbations acoustiques et sismiques, maladies : Les effets des collisions avec des navires et de la perturbation acoustique et sismique sur les populations de petits cétacés sont en grande partie inconnus dans la région, bien qu'on les ait considérées comme des menaces moins importantes. Les collisions avec les bateaux cependant sont inquiétantes dans les régions où opèrent des navires rapides, ou il y a un trafic maritime dense et une concentration élevée de petits cétacés. L'épidémiologie des maladies infectieuses et des mortalités massives, telles que causées par le morbillivirus des cétacés, n'a pas été évaluée en Afrique occidentale et seulement partiellement en Macaronésie.

¹⁷ CMS/ScC14/Doc.6 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation du dauphin à bosse de l'Atlantique, un avenir compromis ?

¹⁸ CMS/ScC14/Doc.5 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation du dauphin Clymène en Afrique de l'Ouest.

¹⁹ CMS/ScC14/Doc.7 Van Waerebeek, 2007. Etat de conservation de la population du nord-ouest de l'Afrique du marsouin commun.

Coordination avec les activités dans le cadre du Mémoire d'Accord (MOU) sur les mesures de conservation pour les tortues marines de la côte Atlantique de l'Afrique

Le protocole d'accord et le plan d'action pour les tortues marines (MTAP) de l'Afrique de l'Ouest ont la même portée géographique que le Plan d'Action des Petits Cétacés (SCAP). En outre, les tortues de mer et les petits cétacés sont souvent confrontés aux mêmes menaces dans les mêmes habitats ou résultent des mêmes activités humaines (par exemple, les captures accidentelles dans les mêmes pêcheries). Dans la mesure du possible, le fait de coordonner des efforts et des activités dans le cadre du SCAP avec des efforts similaires dans le cadre du MTAP pourrait contribuer à l'amélioration de l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées pour mener des travaux de recherche, de l'éducation, de l'élaboration de politiques ou d'autres activités de conservation, au profit des taxons dans le champ d'application combiné des deux mémorandums d'accord.

Coordination avec la Convention relative à la coopération en matière de Protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et Centrale (Convention d'Abidjan)

Il y a des possibilités de synergie avec la Convention d'Abidjan, qui est signé par la plupart des Etats riverains concernés par le SCAP. La Convention s'adresse aux menaces sur le milieu marin et la zone côtière, qui ont aussi une influence directe ou indirecte sur les habitats des petits cétacés. Les mécanismes de coopération dans le cadre de la Convention d'Abidjan fournissent un contexte utile auquel les activités entreprises aux termes du SCAP devraient se relier quand utile. La coordination et la collaboration entre ces deux initiatives peuvent assurer une utilisation plus efficace des ressources et une meilleure performance dans la mise en œuvre des activités de conservation concernant les espèces et les habitats couverts par les deux instruments.

Note: Dans les tableaux ci-après, il est entendu que l'Afrique occidentale se réfère à l'ensemble de la zone couverte par le présent Plan d'Action, c'est-à-dire les pays de la côte Atlantique de l'Afrique, du Maroc à l'Afrique du Sud et les îles de la Macaronésie.

Thèmes et objectifs

Thème	Objectif
1. Collaboration et coopération nationale, régionale et internationale	1.1 : Promouvoir et renforcer la coordination et la collaboration nationale, régionale et internationale pour la conservation de petits cétacés d'Afrique occidentale.
2. Législation et politique	2.1 : Améliorer au niveau des pays, les cadres juridiques, politiques et institutionnels afin de soutenir l'application effective du SCAP et de mettre en place des mécanismes d'application de la réglementation. 2.2 : Assurer la bonne gouvernance et la participation des communautés locales et la société civile.
3. Ecosystème et la protection de l'habitat	3.1 : Minimiser l'impact écologique de la pêche sur les petits cétacés par la mise en œuvre d'une approche d'écosystème à la pêche. 3.2 : Identifier les principaux habitats critiques, les « hotspots » et les routes de migration qui sont des éléments clés pour une meilleure conservation. 3.3 : Encourager la désignation et la gestion d'aires marines protégées (AMP) nationales et transfrontalières.
4. Réduction des menaces	Réduire les captures accidentelles 4.1 : Développer, tester et diffuser les techniques et engins efficaces pour réduire les captures accidentelles à des niveaux soutenables. 4.2 : Limiter les captures dirigées à des niveaux soutenables dans les pays où la chasse est autorisée. 4.3 : Promouvoir la diminution, et l'élimination ultérieure, de la pollution chimique et de débris ayant un effet sur les petits cétacés. 4.4 : Promouvoir la réduction et l'élimination de la pollution acoustique. 4.5 : Identifier et atténuer tout effet significatif causé aux petits cétacés par le tourisme. 4.6 : Assurer que tous les projets de développement et autres activités côtières prennent en considération les effets sur les populations des petits cétacés et l'environnement. 4.7 : Identification et réduction d'autres menaces potentielles sur les petits cétacés, y compris les collisions avec les navires, l'empêchement dans les engins de pêche perdus, et les maladies.

	4.8 : Développer et mettre en place des mesures de secours au profit des petits cétacés si les conditions particulièrement défavorables ou dangereuses se produisent.
5. Recherche et suivis	<p>5.1 : Etablissement d'un aperçu des connaissances existantes, listes d'espèces nationales, collections d'échantillons, centres de recherches et aires protégées.</p> <p>5.2 : Faciliter une collecte coordonnée de données pour améliorer la connaissance de l'abondance, la distribution, les routes de migration, les endroits d'alimentation et de reproduction et le statut de conservation des petits cétacés.</p> <p>5.3 : Améliorer la compréhension sur les causes, ampleurs et effets des captures accidentelles.</p> <p>5.4 : Améliorer les informations reçues sur les échouages dans la région d'Afrique occidentale.</p> <p>5.5 : Identifier l'importance et les priorités pour la recherche toxicologique et pathologique.</p> <p>5.6 : Améliorer la compréhension des effets du changement environnemental global sur les petits cétacés.</p> <p>5.7 : Améliorer la compréhension de menaces non quantifiées mais potentielles sur les petits cétacés, y compris les collisions avec les navires, l'empêchement dans des engins de pêche perdus, la perturbation acoustique/ sismique ou les maladies.</p>
6. Renforcement des capacités	6.1 : Renforcer l'expertise et la capacité dans les pays concernés.
7. Education et prise de conscience	<p>7.1 : Développer des stratégies de communication, des programmes d'éducation et des protocoles pour les questions clés dans le Plan d'Action pour les petits cétacés.</p> <p>7.2 : Améliorer la prise de conscience, la sensibilité et la compréhension sur les petits cétacés dans la région d'Afrique occidentale.</p> <p>7.3 : Promouvoir la prise de conscience de la valeur du savoir traditionnel et les pratiques de gestion des petits cétacés.</p>
8. Tourisme basé sur les petits cétacés	8.1 : Assurer une meilleure pratique de gestion et optimiser les valeurs éducatives et économiques du tourisme basé sur les petits cétacés dans la région d'Afrique occidentale.

Thèmes et actions prioritaires

Thème 1 – Collaboration et coopération nationale, régionale et internationale		
Objectif 1.1 : <i>Promouvoir et renforcer la coordination et la collaboration nationale, régionale et internationale pour la conservation de petits cétacés d'Afrique occidentale.</i>		
Actions :	Initiateur	Priorité
Encourager et supporter les pays d'Afrique occidentale à éliminer les barrières intersectorielles afin d'exécuter effectivement le plan d'action sur les petits cétacés (SCAP) au niveau local et national, en mobilisant les ministères chargés de l'environnement, de la pêche, du développement, des industries extractives et du tourisme.	Etats	Elevée
Faciliter la participation des pays d'Afrique occidentale à d'importantes réunions internationales et initiatives pour la conservation des petits cétacés.	Etats / PNUE	Elevée
Mettre en place une communauté de scientifiques, de représentants gouvernementaux, d'organisations non gouvernementales et d'autres acteurs intéressés de l'Afrique de l'Ouest, afin d'échanger des nouvelles et toutes autres informations dans le domaine public relatives aux petits cétacés dans la région d'Afrique occidentale.	Etats / ONG	Elevée
Assurer la coopération, relever les progrès et les expériences acquis sur la conservation des petits cétacés pendant les conférences régionales et internationales et d'autres forums.	Etats / ONG	Moyenne
Assurer l'intégration des besoins de conservation des petits cétacés dans le cadre régional 'AMCEN' des ministres de l'environnement.	AMCEN	Moyenne
Encourager l'intégration de tous les aspects pertinents à la conservation des petits cétacés aux accords d'accès de pêche internationaux bilatéraux ou multilatéraux ainsi que la pérennité des ressources halieutiques essentielles pour les pays d'Afrique occidentale.	Etats / RFMO	Très élevée
Établir des liens avec des organisations et processus régionaux appropriés (tels que RFMOs, MEAs régionaux).	Etats / CMS	Elevée
Établir des liens avec des organisations appropriées du secteur privé afin de réduire les menaces sur les petits cétacés provoqués par leurs activités.	Etats	Elevée
Établir des liens avec les organisations non gouvernementales appropriées.	Etats / ONG	Moyenne
Créer un réseau régional d'experts et nommer des points focaux nationaux pour la réalisation du SCAP.	Etats	Moyenne

Développer des liens et une coordination avec les activités dans le cadre du mémorandum d'accord de la CMS et du Plan d'action pour les tortues marines de la côte Atlantique de l'Afrique.	Etats / CMS	Elevée
Renforcer l'intégration de la conservation des petits cétacés dans des initiatives nationales, régionales et internationales comprenant : au niveau national - NBSAP, NSDS ; au niveau régional - RFMO's, NBSAP groupe de travail.	Etats	Elevée
Encourager les efforts de conservation des petits cétacés à travers le cadre international de la CMS.	CMS / Etats	Moyenne
Mettre en place un mécanisme de coordination pour le SCAP, en collaboration et avec le soutien de la CMS et d'autres institutions et organisations internationales appropriées, pour assurer son progrès et son exécution.	Etats / CMS	Très élevée
Identifier des sources de financement et établir un mécanisme pour des contributions financières à l'intérieur et à l'extérieur de la région pour l'exécution du Plan d'Action.	Etats / CMS / ONG	Très élevée
Cibles/Indicateurs :		
Nombre d'organisations, processus et cadres nationaux, régionaux et internationaux incorporant les besoins des petits cétacés d'Afrique occidentale.		
Nombre d'associations nationales, régionales et internationales conçues pour soutenir la réalisation du SCAP.		
Nombre d'accords internationaux d'accès aux ressources de pêcheries et nombre de réglementations d'industries d'extraction qui considèrent spécifiquement les nécessités de conservation des petits cétacés.		
Progrès dans le développement et l'appui d'un accord régional de la CMS.		

Thème 2 – Législation et politique

Objectif 2.1 : Améliorer au niveau des pays, les cadres juridiques, politiques et institutionnels afin de soutenir l'application effective du SCAP et de mettre en place des mécanismes d'application de la réglementation.

Actions :	Initiateur	Priorité
Effectuer un examen de la législation et de la politique, et diffuser le rapport final, comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • les contradictions et lacunes législatives dans les Etats de l'aire de répartition; • la capacité des pays à mettre en application le Plan d'Action, l'accord régional CMS sur les cétacés et la CMS; • la capacité des pays à effectuer d'autres MEAs importants comme par exemple CITES et CBD; • les mesures de protection des espèces et de leurs habitats; • la déclaration d'aires marines protégées; 	Etats	Elevée

<ul style="list-style-type: none"> • la réglementation pour les flottes de haute mer et locales, y compris le transfert d'information par un programme d'observation pour documenter l'effet de la pêche commerciale sur les petits cétacés. <p>Coopérer avec les autorités de pêcheries afin de développer des directives, des règlements et la législation pour la conservation et la gestion efficace des petits cétacés, y compris des mesures pour atténuer des menaces telles que les captures accidentelles et d'assurer la protection de l'habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réglementation de la possession, la taille et l'utilisation des filets de dérives (travail); • lutte contre l'abandon des engins de pêche à la dérive en mer ou dans les eaux continentales; • relâchement immédiate des petits cétacés capturés vivants par les pêcheurs commerciaux dans les conditions qui assurent leur survie; • surveillance et maintien des statistiques pour tous les ports sur les débarquements, le commerce local et la consommation des petits cétacés capturés accidentellement ou échoués; • collecte par les agents de pêche en poste dans les ports ou à bord des navires de pêche, d'une manière active, des données sur les captures accidentelles de petits cétacés; • intégration des pêcheurs dans le processus de suivi, leur demandant entre autre de déclarer les captures accidentelles de cétacés; • introduction de normes plus strictes pour les décharges en mer et dans les eaux continentales. 	Etats / Experts	Elevée
<p>Inclure les cétacés dans toutes les évaluations d'impact des programmes de développement côtiers. Plusieurs espèces utilisent l'habitat littoral, et pour une espèce (le <i>Sousa teuszii</i> qui se trouve menacée d'extinction) c'est son habitat unique.</p>	Etats / Experts	Très élevée
<p>Identifier et répondre aux besoins de renforcements de capacités en législation et en politique des pays et territoires.</p>	Etats	Moyenne
<p>Harmoniser et assurer une synergie avec le MdA sur les tortues marines.</p>	CMS	Elevée
<p>Évaluer à quel point les processus et les résultats utilisés pour l'auto-évaluation de la capacité nationale et les autres mécanismes liés à la biodiversité (ex. NBSAPs) soient appropriés pour répondre aux besoins de renforcements de capacités en législation et en politique pour la conservation des petits cétacés.</p>	Etats / Experts	Moyenne
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Mise à point complète et large diffusion de la législation régionale et mesures de gestion.</p> <p>Harmonisation des instruments politiques et légaux à l'intérieur des pays et territoires.</p> <p>Renforcement de la capacité afin de concevoir, gérer et renforcer la législation et les directives à l'intérieur des pays et territoires.</p>		

Nombre de NBSAPs ou de stratégies équivalentes intégrant des actions de SCAP.		
Objectif 2.2 : Assurer la bonne gouvernance et la participation des communautés locales et la société civile.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Donner la priorité à la participation des communautés locales dans des mesures de conservations, et à leur bien-être.	Etats / Communautés	Elevée
Développer des initiatives de moyens de subsistance compatibles avec la conservation des cétacés en faveur des communautés côtières vulnérables.	Etats	Elevée
Assurer une prise de décision transparente avec la responsabilité et la participation des communautés locales.	Etats	Elevée
Permettre aux organisations nationales et organisations internationales non-gouvernementales de soutenir l'exécution du SCAP.	ONG	Elevée
Cibles/Indicateurs :		
Bonne gouvernance au niveau national et régional.		

Thème 3 – Ecosystème et la protection de l'habitat		
Objectif 3.1 : Minimiser l'impact écologique de la pêche sur les petits cétacés par la mise en œuvre d'une approche d'écosystème à la pêche.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Convoquer un atelier afin de définir des possibles approches intergouvernementales avec le but de réduire les effets des pêcheries sur les populations des petits cétacés du bassin Atlantique oriental d'Afrique.	CMS / Etats	Très élevée
Promouvoir des pratiques de pêche responsables, en prenant en considération également des impacts sur la chaîne alimentaire et d'autres interactions de pêche, et appliquer les règlements existants pour la gestion soutenable d'écosystèmes.	Etats / Autorités locales / RFMO	Très élevée
Fournir des moyens de subsistance alternatifs pour les communautés de pêcheurs.	Etats / Autorités locales / ONG	Très élevée
Cibles/Indicateurs :		
Atelier a été organisé et un rapport est disponible.		
Liaison avec les organisations régionales de pêche et les ONG.		

Objectif 3.2 : Identifier les principaux habitats critiques, les « hotspots » et les routes de migration qui sont des éléments clés pour une meilleure conservation.

Objectif 3.3 : Encourager la désignation et la gestion d'aires marines protégées (AMP) nationales et transfrontalières.

Actions:	Initiateur	Priorité
Mettre en place un groupe de travail sur la protection des écosystèmes et des habitats ayant pour but d'identifier les habitats critiques, les « hot spots », les trajets migratoires et les liens environnementaux (dans l'espace et dans le temps).	Agences pour l'environnement	Moyenne
Encourager la création d'AMP/MMA couvrant les habitats importants des petits cétacés, si possible dans le cadre d'instruments légaux appropriés nationaux et internationaux. Priorité devrait être donnée au support des initiatives existantes.	Agences pour l'environnement	Elevée
Appuyer ces AMPs à se développer et mettre en œuvre des stratégies et plans de gestions.	Agences pour l'environnement	Elevée
Créer et gérer des réseaux d'aires spécialement protégées spécifiques correspondant aux aires qui servent d'habitats et/ou qui fournissent des ressources importantes de nourriture pour les petits cétacés.	Etats / CMS	Elevée
Faciliter la conservation et la restauration des composantes critiques de l'écosystème tels que les mangroves et les estuaires.	Agences pour l'environnement	Très élevée
Cibles/Indicateurs :		
Création d'aires marines protégées nationales et transfrontalières pour les petits cétacés par les Etats de l'aire de répartition.		
Stratégies et plans de gestion développés, finalisés et mis en œuvre dans des AMP existantes.		
Identification des aires potentielles par le groupe de travail afin de les dénommer et les gérer comme des aires spécialement protégées.		

Thème 4 – Réduction des menaces

Objectif: Réduire les captures accidentelles

4.1 : Développer, tester et diffuser les techniques et engins efficaces pour réduire les captures accidentelles à des niveaux soutenables.

Actions :	Initiateur	Priorité
Concevoir et mettre en œuvre des programmes adéquats d'observateurs afin d'évaluer les captures accidentelles de petits cétacés dans les pêcheries.	Autorités des pêches / Institutions de recherche ²⁰	Très élevée

²⁰ Institutions de recherche réfèrent à des universités et d'autres institutions scientifiques.

<p>Etablir quotas de captures accidentelles.</p> <p>Collaborer avec RFMOs et partager les informations au sujet des interactions entre les pêcheurs et les mammifères marins, ainsi que les tactiques de mitigation.</p> <p>Demander aux pays de pêche lointaine d'assurer le développement durable et responsable des pratiques de pêche dans les eaux sous la juridiction des Etats des aires de répartition, et de maintenir la santé des océans et des économies des Etats de l'aire de répartition.</p> <p>Exiger la preuve d'une stratégie crédible et son application stricte pour réduire au minimum les effets nuisibles des opérations de pêches commerciales.</p> <p>Soutenir des partenariats entre institutions industrielles et de recherche, gouvernements et communautés côtières afin de développer et vérifier des techniques et engins de mitigation pour réduire les captures accidentelles et non-durables.</p> <p>Mettre en place de mesures pour réduire des captures accidentelles, telles que des méthodes et engins de pêche alternatifs et l'utilisation d'engins d'exclusions.</p>	<p>Autorités des pêches / Institutions de recherche</p> <p>Etats</p> <p>Etats</p> <p>Etats</p> <p>Etats</p> <p>Autorités des pêches</p>	<p>Moyenne</p> <p>Elevée</p> <p>Très élevée</p> <p>Elevée</p> <p>Moyenne</p> <p>Elevée</p>
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Les rapports des captures accidentelles sont disponibles pour une évaluation technique.</p> <p>Acceptation et utilisation de techniques efficaces pour réduire les captures accidentelles dans la région.</p> <p>Développement et utilisation d'un système pour collecter des données d'opérations de pêches sur les captures accidentelles et la déprédation.</p> <p>Réduction des captures accidentelles des petits cétacés à des niveaux soutenables.</p>		
<p>Objectif 4.2 : Limiter les captures dirigées à des niveaux soutenables dans les pays où la chasse est autorisée.</p>		
<p>Actions :</p>	<p>Initiateur</p>	<p>Priorité</p>
<p>Décourager les captures ciblées des petits cétacés, et promouvoir des alternatives.</p> <p>Assurer que les captures directes légales de petits cétacés n'affectent pas la viabilité des populations locales. Faire respecter les lois interdisant ou restreignant la chasse des petits cétacés.</p> <p>Assurer que des activités de captures d'animaux vivants dans la région n'affectent pas la viabilité des populations locales et correspondent aux réglementations et traités internationaux.</p>	<p>Etats / ONG</p> <p>Etats</p> <p>Etats / CITES / CMS</p>	<p>Très élevée</p> <p>Très élevée</p> <p>Très élevée</p>

Cibles/Indicateurs :		
Principes durables appliqués sur chaque chasse dirigée et l'application des réglementations et traités internationaux sur les activités de capture.		
Objectif 4.3 : Promouvoir la diminution, et l'élimination ultérieure, de la pollution chimique et de débris ayant un effet sur les petits cétacés.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Entreprendre des campagnes de sensibilisation pour une meilleure gestion et réduction des déchets aux niveaux local et national, y compris des activités à l'intérieur, en vue de réduire les déchets non biodégradables dans l'environnement marin.	Etats / ONG	Moyenne
Développer et promouvoir l'application des directives d'élimination des déchets dans les opérations de pêche.	Autorités des pêches	Elevée
Encourager les meilleures pratiques en conformité avec les normes mondiales dans les industries en vue de réduire au minimum la pollution chimique du milieu marin.	Etats / Convention d'Abidjan	Moyenne
Compiler les informations sur l'effet potentiel des déchets non-biodégradables et des engins de pêche sur les petits cétacés, incluant des échouages.	Institutions de recherche / ONG	Moyenne
Identifier les aires particulièrement sensibles et cartographier les secteurs d'océan en fonction du niveau de pollution afin d'identifier les lieux les plus concernés (hot spots).	Agences pour l'environnement / Institutions de recherche	Elevée
Assurer une gestion appropriée de zones marines particulièrement sensibles (PSSA).	Etats	Très élevée
Cibles/Indicateurs :		
Documentation sur les impacts des plastiques et d'autres débris et de la pollution chimique sur les petits cétacés dans la région d'Afrique occidentale et communication de cette documentation aux organisations et conventions appropriées.		
Développement des directives pour une gestion de déchets adéquate à tous les niveaux, y compris les bateaux de pêche.		
Une carte produite sur les niveaux de pollutions dans la région et l'identification des aires particulièrement sensibles.		
Objectif 4.4 : Promouvoir la réduction et l'élimination de la pollution acoustique.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Réduire au maximum la pollution acoustique de l'environnement marin.	Etats / OMI	Elevée

Développer et encourager l'utilisation de lignes directrices pour les opérations à bord de navires, les industries extractives, des activités militaires et de récréation, liées à la réduction du bruit dans l'environnement marin.	Etats / OMI	Elevée
Collecter des informations sur l'effet potentiel du bruit sur les petits cétacés.	Institutions de recherche	Elevée
Identifier les zones particulièrement sensibles et cartographier les zones océaniques en fonction des niveaux de pollution acoustique afin de reconnaître les « hotspots ».	Institutions de recherche	Moyenne
Cibles/Indicateurs :		
Documentation des effets de la pollution acoustique sur les petits cétacés dans la région de l'Afrique occidentale, et communication à des organismes appropriées et conventions.		
Lignes directrices pour la réduction du bruit élaborées et largement diffusées.		
Carte produite des niveaux de pollution acoustique dans la région, et les zones particulièrement sensibles identifiées.		
Objectif 4.5 : Identifier et atténuer tout effet significatif causé aux petits cétacés par le tourisme.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Évaluer les réels et potentiels effets des activités touristiques sur les animaux, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • observations des baleines et des dauphins ; • programmes « Nager avec les dauphins » ; • sports nautiques ; • interactions avec les navires 	Etats / Institutions de recherche / Entreprises / ONG	Moyenne
Développer, en collaboration avec l'Organisation Mondiale de Tourisme, des stratégies de gestion et d'atténuation afin de réduire les impacts identifiés. Prévenir des impacts négatifs de nouveaux développements.	OMT / Etats / ONG	Moyenne
Cibles/Indicateurs :		
L'identification des effets nuisibles significatifs du tourisme sur les petits cétacés, diminution des menaces, promotion des leçons apprises et large diffusion dans la région.		
Un programme établi pour enregistrer les effets des observations sur les petits cétacés.		

Objectif 4.6 : Assurer que tous les projets de développement et autres activités côtiers prennent en considération les effets sur les populations des petits cétacés et l'environnement.

Actions:	Initiateur	Priorité
Prendre en compte les effets sur les petits cétacés dans la législation nationale et les processus d'évaluation des impacts sur l'environnement (EIA).	Etats	Moyenne
Identifier les populations particulières des petits cétacés ainsi que leurs zones de distribution et leur assurer une surveillance appropriée en vue de la réduction de tous les effets significatifs.	Etats / Institutions de recherche / ONG	Très élevée
Fournir des informations techniques et scientifiques aux décideurs et au public sur les éventuels impacts du développement côtier et au large sur les petits cétacés.	Institutions de recherche/ ONG	Elevée
Assurer les meilleures pratiques, suivant les standards globales, en matière d'activités côtières et au large, y compris celles relatives à <ul style="list-style-type: none"> • la prospection et l'exploitation du pétrole et du gaz • d'autres industries d'extraction afin de réduire au minimum la perturbation des petits cétacés.	Etats / Parties prenantes / ONG	Elevée

Cibles/Indicateurs :

Considération des impacts spécifiques sur les petits cétacés incorporés dans la législation nationale et d'autres processus tels que les EIA. Information sur éventuels effets mis à disposition.

Initiation de la surveillance et l'identification de populations locales.

Objectif 4.7 : Identification et réduction d'autres menaces potentielles sur les petits cétacés, y compris les collisions avec les navires, l'empêchement dans les engins de pêche perdus, et les maladies.

Actions :	Initiateur	Priorité
Identifier d'éventuels effets significatifs et locaux sur les petits cétacés.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Développer des stratégies de gestion et d'atténuation afin de réduire les effets identifiés, et mettre en place une législation appropriée.	Etats / ONG	Moyenne
Récupérer et éliminer les filets de pêche perdus ou abandonnés et autres débris marines.	Etats / Parties prenantes	Elevée

Cibles/Indicateurs :

Considération des effets spécifiques sur les petits cétacés incorporés dans les législations nationales et d'autres processus comme les EIA. Informations sur des effets potentiels mis à disposition.

Initiation de la surveillance des populations localisées identifiées.

Localisation et récupération régulières des engins de pêche perdus.

Collecte et élimination régulières des débris marins.

Mise en place et application des dispositions réglementaires pour minimiser le risque de collisions avec les navires.

Investigation d'autres menaces possibles.

Objectif 4.8 : Développer et mettre en place des mesures de secours au profit des petits cétacés si les conditions particulièrement défavorables ou dangereuses se produisent.

Actions :**Initiateur****Priorité**

Elaborer, en collaboration avec les organisations compétentes, des plans de secours à mettre en application en cas de menaces sur les petits cétacés d'Afrique occidentale, telles que des événements de pollution majeurs, mortalité importante par des captures accidentelles, des échouages en masse ou des épizooties.

Etats / ONG

Elevée

Évaluer les capacités nécessaires pour le secours ou les opérations d'euthanasie pour les mammifères aquatiques blessés ou malades et préparer un code de conduite, indiquant la fonction des centres ou des laboratoires impliqués dans ce travail.

Etats

Moyenne

Mettre en place une formation des équipes de secours dans le cadre des institutions existantes.

Etats

Elevée

Développer une étroite collaboration avec les pays voisins en cas de situations d'urgence nécessitant l'adoption des mesures immédiates afin d'éviter la détérioration du statut de conservation d'une ou plusieurs populations de cétacés.

Etats / CMS

Elevée

Cibles/Indicateurs :

Existence d'un plan d'urgence et d'un mécanisme pour l'établissement de coopération entre pays voisins.

Etablissement d'opérations de sauvetages ou d'euthanasie, préparation d'un code de conduite.

Thème 5 – Recherche et suivis		
Ce Plan d'Action soutient uniquement les méthodes de recherche non létales !		
Objectif 5.1 : <i>Etablissement d'un aperçu des connaissances existantes, listes d'espèces nationales, collections d'échantillons, centres de recherches et aires protégées.</i>		
Actions :	Initiateur	Priorité
Cataloguer les spécimens dans des collections d'études et de musées.	Institutions de recherche	Moyenne
Créer et tenir à jour un annuaire d'agences, groupes de recherche et scientifiques impliqués dans la recherche sur les cétacés.	Etats / ONG	Moyenne
Réviser le statut des aires protégées qui incluent des habitats de petits cétacés.	Institutions de recherche	Moyenne
Examiner la littérature scientifique existante; veiller à la mise à jour et validation lors des congrès internationales et des ateliers.	Scientifiques	Moyenne
Cibles/Indicateurs :		
Mise en place et maintien d'aperçus appropriés.		
Objectif 5.2 : <i>Faciliter une collecte coordonnée de données pour améliorer la connaissance de l'abondance, la distribution, les routes de migration, les endroits d'alimentation et de reproduction et le statut de conservation des petits cétacés.</i>		
Actions :	Initiateur	Priorité
Identifier des sujets et des aires prioritaires.	Experts / Etats	Elevée
Standardiser les méthodes de collecte de données et d'archives et produire des guides sur les techniques disponibles.	Institutions de recherche / ONG	Elevée
Identifier des bases de données pertinentes sur les cétacés dans la région et leur description. Faciliter la création de bases de données nationales et d'accès (site web) de méta données.	Etats / ONG	Moyenne
Etablir une banque de données régionale accessible via Internet sur les observations de cétacés, avec catalogue de photos de référence.	Institutions de recherche / ONG	Moyenne
Utiliser et appliquer pleinement la collecte de données opportunistes et de plateformes d'opportunité (par exemple les échouages, les captures accidentelles, les patrouilles et observations des pêches, la surveillance aérienne des navires IUU, bacs, bateaux militaires et marchands ainsi que d'autres programmes de recherche marines).	Etats	Elevée

<p>Effectuer des recherches non létales sur les espèces de petits cétacés:</p> <ul style="list-style-type: none"> développer ou faciliter l'installation d'un programme de recherche consacré aux animaux morts, échoués, blessés ou malades pour déterminer les causes et la dynamique de populations (incluant la mortalité et la morbidité) ; entreprendre des recensements ciblés et des études génétiques pour estimer l'abondance et les tendances des espèces de petits cétacés ; déterminer la distribution, les routes de migration et les aires d'alimentation et de reproduction des espèces afin de définir des aires où des activités humaines qui doivent par conséquent être réglementés ; utiliser d'amples dispositifs de télédétection, particulièrement acoustique. 	Etats / Institutions de recherche	Très élevée
<p>Améliorer les inventaires des espèces pour tous les pays d'Afrique occidentale, en donnant la priorité à celles avec des manques d'information.</p>	Institutions de recherche	Très élevée
<p>Rendre disponible l'information sur la pêche locale, y compris l'effort de pêche, les débarquements et le type d'engins, collecté par des observateurs officiels des pêches, aux ports et à bord des bateaux; ou mettre en place de tels schémas où ils n'existent pas encore.</p>	Autorités des pêches	Elevée
<p>Assurer la coopération entre les Etats de l'aire de répartition et l'allocation des permis de recherches sans bureaucratie, ainsi que la permission pour des navires de recherche de naviguer entre les eaux territoriales des pays voisins pour partager les recensements des populations de petits cétacés.</p>	Etats	Elevée
<p>Fournir les ressources d'informations adéquates pour identifier les espèces (guides d'identification) pour tous les pays d'Afrique occidentale, par exemple des paquets (kits) d'identification fait par IFAW et SPC pour le programme d'observation.</p>	Institutions de recherche/ ONG	Elevée
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Formulaire de collecte de données standardisé.</p> <p>Mécanisme de notification et d'enregistrement de données opportunistes.</p> <p>Accord obtenu sur une liste de sujets et lignes de recherche scientifique prioritaires.</p> <p>Guides d'identification d'espèces développés, adaptés et distribués.</p> <p>Contact régulier, par exemple par moyen d'un groupe de discussion par courrier électronique, entre les scientifiques et des agences impliquées dans la conservation des petits cétacés et d'autres thèmes appropriées.</p> <p>Recherche non létale sur l'abondance etc. effectuée au sujet des espèces de petits cétacés ciblés dans la chasse de subsistance et les captures vivantes.</p> <p>Séries de données pertinentes sur cétacés identifiées, des bases de données nationales créées et des méta données accessibles.</p> <p>Etablissement d'une banque de données d'observations régionale opérationnelle.</p>		

Amélioration (en qualité et par l'addition d'espèces) de la connaissance de la distribution et de l'inventaire des espèces pour les Etats de l'aire de répartition.

Accomplissement d'un certain nombre de croisières pour estimer l'abondance des espèces de petits cétacés.

Création et distribution d'un kit d'identification et d'information sur les espèces.

Incorporation d'expertise sur les petits cétacés pour effectuer des observations et des activités de recherches pendant les croisières consacrées à d'autres termes (par exemple, des évaluations écologiques rapides).

Augmentation du nombre d'observations de petits cétacés en ajoutant des observations opportunistes.

Au moins un dispositif de télédétection déployé dans la région pendant un minimum de six mois.

Objectif 5.3 : Améliorer la compréhension sur les causes, ampleurs et effets des captures accidentelles.

Actions :	Initiateur	Priorité
Rassembler et analyser les informations recueillies dans des programmes d'observateurs de pêches aux ports et à bord des bateaux, enregistrant et rapportant toutes les captures accidentelles de petits cétacés.	Etats / Autorités des pêches	Très élevée
Assurer que les scientifiques indépendants ont accès à toutes les informations disponibles et peuvent avoir la permission d'effectuer des recherches conjointes pour évaluer la nature et l'ampleur des captures accidentelles.	Etats	Elevée
Concevoir une approche commune pour la collecte, le stockage, le traitement et la diffusion des données.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Identifier les pêcheries, les types d'engins et les aires avec des niveaux particulièrement élevés de captures accidentelles.	Etats / Autorités des pêches	Elevée
Examiner les informations sur la pêche INN pour mieux comprendre les effets potentiels des captures accidentelles par les navires INN sur les mammifères marins.	Etats	Elevée
Lancer des analyses pour évaluer les effets des captures accidentelles sur les populations, avec des méthodes développées dans d'autres accords CMS.	Institutions de recherche	Elevée
Etablir un suivi régulier afin de collecter et de diffuser de l'information sur les captures accidentelles pendant les opérations de pêche, afin de mieux évaluer le niveau de priorité et d'éventuelles mesures d'atténuation.	Etats/ONG	Elevée

<p>Coordonner les efforts sous cet objectif avec les efforts déployés dans le cadre des activités du MoU et le Plan d'Action pour les tortues marines de la Côte Atlantique de l'Afrique et avec les efforts déployés pour étudier les captures accidentelles d'autres taxons.</p>	Etats / CMS	Elevée
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Informations consistantes et régulières sur les captures accidentelles obtenues par les observateurs de la pêche.</p> <p>Information archivée, étudiée et rendu accessible aux chercheurs et gestionnaires.</p> <p>Identification d'activités avec un effet majeur.</p>		
<p>Objectif 5.4 : Améliorer les informations reçues sur les échouages dans la région d'Afrique occidentale.</p>		
<p>Actions :</p>	<p>Initiateur</p>	<p>Priorité</p>
<p>Développer une base de données nationale et régionale accessible par le web avec un procédé de vérification pour identifier les espèces, les échouages, les captures accidentelles et les collisions avec des navires.</p>	CMS / Etats	Moyenne
<p>Collecter des données auprès des communautés et leur connaissance sur les petits cétacés et les incorporer dans la base de données régionale des échouages.</p>	Institutions de recherche	Moyenne
<p>Produire une brochure ou manuel régional sur les échouages avec une identification des espèces en anglais et en français.</p>	ONG	Moyenne
<p>Identifier les laboratoires spécialisés dans le traitement et le stockage des échantillons de tissus collectés pour la recherche génétique et pathologique; en plus, établir des références et des standards pour les post mortem et les identifications, et encourager la coopération.</p>	Etats	Elevée
<p>Mettre à disposition de kits élémentaires d'échouages (échantillons de tissus pour la génétique) aux Etats de l'aire de répartition.</p>	Institutions de recherche / ONG	Elevée
<p>Requérir que les autopsies des petits cétacés échoués incluent des examens d'ingestion de plastique, l'accumulation de toxines et les infections virales.</p>	Etats / Institutions de recherche	Moyenne
<p>Assister aux recueils de fonds pour les experts dans la région afin qu'ils participent aux ateliers nationaux.</p>	ONG / CMS / Etats	Très élevée
<p>Cibles/Indicateurs :</p> <p>Etablissement d'une banque de données des échouages et d'un réseau opérationnel.</p> <p>Production et distribution d'un manuel sur l'échouage en langues communes et indigènes.</p> <p>Etablissement d'archives de tissus et de protocoles pour des dépôts et accès.</p> <p>Distribution et usage des kits pour l'échantillonnage génétique.</p>		

Amélioration des informations sur les événements d'échouages dans tous les pays d'Afrique occidentale.		
Objectif 5.5 : Identifier l'importance et les priorités pour la recherche toxicologique et pathologique.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Enquêter sur les besoins et les opportunités de la recherche toxicologique et pathologique.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Identifier les laboratoires appropriés pour l'analyse toxicologique et pathologique, et faciliter l'échange d'information.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Mettre l'expertise et les résultats de la recherche à la disposition de la région.	Etats	Elevée
Cibles/Indicateurs :		
Identification d'expertises régionales et de laboratoires pour l'analyse toxicologique et pathologique.		
Identification des zones dans la région où l'analyse toxicologique et pathologique aurait une priorité élevée.		
Objectif 5.6 : Améliorer la compréhension des effets du changement environnemental global sur les petits cétacés.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Faciliter la collecte et la diffusion des connaissances actuelles des effets du changement climatique sur les mammifères marins et leurs habitats.	Etats / ONG	Moyenne
Effectuer et soutenir une recherche standardisée et à longue terme et des activités de suivi afin de détecter les effets du changement climatique sur l'environnement marin.	Institutions de recherche / ONG	Moyenne
Intégrer les considérations liées aux changements climatiques dans les plans de conservation, d'évaluations et de stratégies et mettre en œuvre, le cas échéant, l'adaptation des stratégies visant à accroître la résilience des écosystèmes marins et des espèces aux changements climatiques.	Etats	Elevée
Faciliter la collecte et la diffusion des connaissances actuelles des effets liés aux espèces exotiques envahissantes (IAS) sur les mammifères marins et leurs habitats.	Etats / ONG	Moyenne
Effectuer et soutenir la recherche et le surveillance des activités afin de détecter des changements liés aux effets des espèces exotiques envahissantes sur les petits cétacés.	Etats / Institutions de recherche	Moyenne

Cibles/Indicateurs :		
Document ou présentation sur les effets du changement climatique sur les petits cétacés mis à disposition pour les pays de l'aire de répartition.		
Document ou présentation sur les effets des IAS sur les petits cétacés mis à disposition pour les pays de l'aire de répartition.		
Objectif 5.7 : Améliorer la compréhension de menaces non quantifiées mais potentielles sur les petits cétacés, y compris les collisions avec les navires, l'empêchement dans des engins de pêche perdus, la perturbation acoustique/séismique ou les maladies.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Encourager l'enregistrement et la documentation anecdotique et opportuniste sur les collisions avec les navires, l'enchevêtrement et les maladies.	Etats / ONG	Très élevée
Identifier d'importantes sources de pollution acoustique qui pourraient affecter les petits cétacés dans la région.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Étudier le niveau et les effets de la concurrence entre pêcheries et les petits cétacés.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Cibles/Indicateurs :		
Système opérationnel mis en place pour collecter des données opportunistes et anecdotiques et pour pouvoir répondre si une situation devient une menace importante au niveau local, national ou régional.		

Thème 6 – Renforcement des capacités		
Objectif 6.1 : Renforcer l'expertise et la capacité dans les pays concernés.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Identifier les besoins de formation et soutenir l'élaboration des propositions pour la mise en œuvre du SCAP au niveau du pays et des régions, utilisant les processus existants tels que l'autoévaluation de la capacité nationale (NCSA).	Etats / ONG	Elevée
Développer des kits de formation sur les priorités communes (par exemple les échouages, l'enregistrement des données, la législation, la communication) basé sur des priorités régionales, et organiser des ateliers sur les besoins identifiés.	Etats / ONG	Elevée
Appuyer des stages professionnels sur la recherche et la gestion des petits cétacés dans des centres de recherches existants.	ONG / OIG	Très élevée
Renforcer la capacité des pays à élaborer la législation et les politiques appropriés.	Etats / ONG	Elevée

Organiser des ateliers locaux et/ou régionaux de formation sur l'autopsie, comprenant la collecte et le stockage des tissus et des restes squelettiques et l'analyse.	Etats / ONG	Elevée
Développer des formations et vérification des observations de petits cétacés et leur rapportage, et une banque de données. Renforcer les capacités de suivi et d'évaluation.	Etats / ONG	Elevée
Appuyer l'acquisition de connaissances scientifiques de base intégrant la conception d'études, des logiciels, l'analyse des données, la rédaction de rapports, de discussions en public.	Etats / ONG	Moyenne
Organiser des ateliers régionaux pour les spécialistes dans les techniques d'estimation de l'abondance des espèces (recensements par observations) suivi de croisières de formation pratique.	Etats / Institutions de recherche	Elevée
Promouvoir la surveillance et les capacités pour la mise en œuvre des mesures nationales pour la protection comprenant des opérations d'observation de la faune.	Etats / ONG	Très élevée
Former des guides touristiques et développer des programmes de certification pour les opérateurs d'observations de la faune, qui devraient être requis afin d'obtenir un permis ou licence pour opérer des activités d'observation de baleines et de dauphins.	Etats / ONG	Elevée
Cibles/Indicateurs :		
Les besoins de formations identifiés et satisfaits.		
Préparation et mise à disposition de kit de formations.		
Un nombre d'ateliers de formation complétée pour un nombre de participants.		
Un nombre de stages professionnels complétés.		
Capacité technique accrue afin d'obtenir de l'information et assister à la conservation de petits cétacés dans la région.		
La capacité pour le développement améliorée et des directives et législations mises en application.		
Mise en application des formations de guides touristiques et des programmes de certification dans les nations d'Afrique occidentale.		

Thème 7 – Education et prise de conscience

Objectif 7.1 : Développer des stratégies de communication, des programmes d'éducation et des protocoles pour les questions clés dans le Plan d'Action pour les petits cétacés.

Actions :	Initiateur	Priorité
Identifier des questions clés pour chaque Etat de l'aire de répartition et appuyer le développement de stratégies et programmes d'éducation appropriés (par exemple, des menaces connues, identification d'espèces et leur statut).	Etats / ONG	Elevée

Développer des outils appropriés de prises de conscience et d'éducation pour les différents groupes cibles, des enfants aux décideurs, aux niveaux régional et national, et élaborer un modèle pour faciliter la production dans les dialectes locaux.	Etats / ONG	Elevée
Encourager le transfert de compétence aux organisations gouvernementales et aux instructeurs des communautés locales afin de faciliter la gestion et d'identifier des programmes d'approches.	Etats / ONG	Elevée
Rendre les documents scientifiques disponibles en format électronique sans frais, à partir d'un ou plusieurs centres d'information ou bibliothèques électroniques.	Institutions de recherche / ONG	Elevée
Cibles/Indicateurs :		
Mises en place des programmes d'éducation scolaires et communautaires.		
Production, mise en ligne et impression d'aide-mémoire pertinents à la région, dans les langues d'utilisation commune, ayant pour but d'informer les gouvernements et l'industrie sur les questions clés (par exemple : les interactions avec la pêche, les pratiques culturelles, les règlements, la biologie et l'histoire naturelle).		
Programmes de formation effectués dans les pays pour les organisations gouvernementales clés et des administrateurs des communautés locales.		
Campagnes de sensibilisation organisées, par exemple une journée mondiale des cétacés.		
Objectif 7.2 : Améliorer la prise de conscience, la sensibilité et la compréhension sur les petits cétacés dans la région d'Afrique occidentale.		
Actions :	Initiateur	Priorité
Utiliser des réseaux et centres communautaires existants afin de réaliser des présentations publiques.	Etats / Communautés / ONG	Elevée
Assurer la participation des communautés et leur soutien dans tous les projets de conservation et d'autres activités pertinentes.	Etats / Communautés / ONG	Très élevée
Fournir des matériaux et des informations aux médias locaux et nationaux (stations de TV et radio et théâtre) pour informer le public.	ONG	Elevée
Diffuser du matériel éducatif visant les marins de plaisance/privés pour réduire le nombre de collisions.	ONG	Elevée
Intégrer des notions de conservation dans les curriculums d'études scolaires.	Etats	Très élevée
Entreprendre des efforts ciblés visant à rechercher des financements, des matériels et de l'aide en nature des entreprises privées et des fondations, afin d'appuyer l'enseignement et les activités de sensibilisation.	Etats / ONG / CMS	Elevée

Cibles/Indicateurs :

Sponsors trouvés pour appuyer des activités éducatives et la production de matériels d'information.

Programmes d'éducation mis en application et des présentations données dans les écoles, centres d'éducation, locaux des villages, musées et au cours des festivités annuelles.

Les petits cétacés sont présentés dans des documentaires, des interviews et des spots réguliers dans les médias locaux.

Le public est sensibilisé sur les besoins des petits cétacés.

Des guides d'identification, des aide-mémoire et des brochures sont diffusés aux marins, les marinas, clubs de yachts, à travers des organisations gouvernementaux et des ONG.

Objectif 7.3 : Promouvoir la prise de conscience de la valeur du savoir traditionnel et les pratiques de gestion des petits cétacés.

Actions:	Initiateur	Priorité
Intégrer le savoir, les histoires et les coutumes traditionnelles dans l'éducation et la prise de conscience.	Autorités locales / ONG	Elevée
Encourager l'utilisation de méthodes informelles ou traditionnelles d'éducation dans les villages, par exemple en utilisant des aînés comme personnes de ressources.	Autorités locales / ONG	Elevée
Documenter et incorporer le savoir traditionnel et autres pratiques et valeurs significatives là où cela est nécessaire.	Autorités locales / ONG	Elevée
Assurer que les connaissances culturelles, les pratiques et les valeurs appropriées informent et renforcent les mesures de gestion.	Autorités locales / ONG	Elevée

Cibles/Indicateurs :

Méthodes informelles et traditionnelles d'éducation utilisées au niveau des communautés.

Documentation et incorporation des valeurs et des connaissances traditionnelles et d'autres pratiques usuelles, là où ceci sont appropriés.

Les connaissances traditionnelles et les valeurs culturelles par rapport aux petits cétacés sont utilisées et reconnues dans la conception d'évaluations scientifiques et dans l'exécution et la formulation de directives de gestion nationales.

Thème 8 – Tourisme basé sur les petits cétacés

Assurer que le développement du tourisme basé sur les petits cétacés est durable et conduit de façon responsable dans toute la région d'Afrique occidentale.

Objectif 8.1 : Assurer une meilleure pratique de gestion et optimiser les valeurs éducatives et économiques du tourisme basé sur les petits cétacés dans la région d'Afrique occidentale.

Actions :	Initiateur	Priorité
Évaluer le potentiel biologique et d'infrastructure pour l'observation commerciale des baleines et des dauphins par des études de faisabilité, et établir ou faciliter des contacts avec de possibles investisseurs.	Etats / Parties prenantes / Experts / ONG	Elevée
Développer un mécanisme pour documenter la croissance industrielle (basé sur les efforts des promoteurs touristiques d'Afrique occidentale /IFAW etc.).	Secteur privé / Etats / ONG	Moyenne
Promouvoir la communication entre les principales parties prenantes dans les mêmes pays, en particulier l'industrie et le gouvernement, pour encourager la compréhension et aider la gestion de l'industrie touristique.	Parties prenantes / ONG	Elevée
Suivre, documenter et soutenir les pays d'Afrique occidentale où l'observation de la baleine et des dauphins se produit en abordant des questions d'autorisation, de réglementation et de gestion.	Experts / ONG	Elevée
Assurer que les avantages socio-économiques suite des observations de baleines et de dauphins bénéficient les communautés locales.	Etats / Parties prenantes	Très élevée
Développer les directives d'observation (code de conduite) de baleines et de dauphins dans toute la région et les adapter aux situations locales si nécessaire.	Etats	Elevée
Organiser des ateliers régionaux d'observation des baleines et des dauphins afin de promouvoir la meilleure pratique et pour renforcer les directives régionales. Promouvoir les activités de faible impact, comme l'observation des cétacés depuis la terre (côte).	Etats / ONG	Moyenne
Appuyer la collaboration et la meilleure pratique des activités d'observation de baleine et de dauphin avec la participation de toutes les parties prenantes.	Parties prenantes / ONG	Moyenne
Développer des kits d'éducation pour des opérations à bord au niveau régional.	ONG	Moyenne
Développer des programmes pour des opérations d'observations de petits cétacés afin de collecter des données utiles.	Institutions de recherche	Elevée
Cibles/Indicateurs : Études de faisabilité conduites dans les Etats appropriés de l'aire de répartition.		

Développement d'un système de rapport afin de recueillir des informations sur la croissance de l'industrie.

Mise à jour et diffusion d'un rapport régional d'observation des baleines et des dauphins pour les institutions de gestion, l'industrie, les médias et les communautés concernées.

L'industrie, le gouvernement et des parties prenantes clés (ONG, chercheurs, communautés) se rencontrent comme convenu dans les pays mêmes afin de discuter des problèmes et des actions.

Développement, acceptation, publication et utilisation de directives régionales par les Etats de l'aire de répartition et de l'industrie.

Consultations des parties prenantes à propos du développement des mesures de gestion.

Des schémas de licences mis en application dans des Etats de l'aire de répartition où existe le tourisme basé sur les petits cétacés.

Les agences de gestion sont présentes sur mer pour contrôler et imposer la réglementation des permis et licences à l'intérieur des pays.

Les excursions en bateau dans la région fonctionnent selon des pratiques responsables d'observations de la faune.

Des fiches techniques annuelles développées, diffusées et rapportées aux opérateurs, en conformité avec le mécanisme de coordination convenu pour ce plan d'action.

Kits d'éducation développées et diffusées dans les Etats de l'aire de répartition.

Programme d'approche des communautés conduit à l'intérieur des pays, visant les médias locaux, villages, groupes de communautés.

Toutes les actions seront mises à jour et modifiées régulièrement par consensus pour refléter le progrès, les nouvelles situations et les activités nouvellement lancées, et pour satisfaire les besoins d'évolution de conservation.

Acronymes

AMCEN	Conférence des ministres africains sur l'Environnement (African Ministerial Conference on the Environment)	MMA	Marine Managed Area
AMP	Aire Marine Protégée	NBSAP	Plan d'Action Nationale pour la Biodiversité
CBD	Convention sur la biodiversité biologique	NCSA	National Capacity Self-Assessment
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	OIG	Organisation intergouvernementale
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	OMI	Organisation maritime internationale (International Maritime Organisation)
EIA	Evaluation de l'Impact Environnemental (Environmental Impact Assessment)	OMT	Organisation Mondiale de Tourisme
IAS	Espèces étrangères envahissantes (Invasive Alien Species)	RFMO	Regional Fisheries Management Organisations
IFAW	Fonds international pour la protection des animaux (International Fund for Animal Welfare)	SCAP	Plan d'Action des Petits Cétacés (Small Cetacean Action Plan)
INN	Pêche illégale, non déclarée et non réglementée	SNDD	Stratégie Nationale de Développement Durable (NSDS National Sustainable Development Strategy)
MEA	Accords Environnementales Multilatérales (Multilateral Environmental Agreements)	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature